

**« IL A EFFACÉ L'ACTE... ! »**

**« Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ; il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ; il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix... ! » Col 2:13-15.**

En ce monde, bien souvent, parce que les événements comme les sentiments sont rapportés d'une façon excessive, disproportionnée, beaucoup les croient tels, tandis que d'autres refusent d'y ajouter foi. Mais, dans le domaine spirituel, les vérités de l'Écriture les plus fortes, et comprises par l'Esprit, révèlent des réalités qui, échappant à l'homme charnel, sont saisies et reçues par l'homme spirituel. Quand l'apôtre Paul écrit que nous étions « morts par nos offenses ! » Col 2:13, ce n'est pas là d'un excès de langage qu'il s'agit. En tant que pécheurs nous étions véritablement « morts » spirituellement, c'est ainsi que Dieu nous voyait ! Et Même si, alors, nous n'avions pas conscience d'être « morts », nous l'étions aussi sûrement que nous sommes conscients, aujourd'hui, d'avoir reçu la vie spirituelle et éternelle en Jésus-Christ. Notre Seigneur commence toujours par nous convaincre, d'abord, de l'absence en nous de ce dont, ensuite, Il nous accorde. D'ailleurs, à toute « soustraction » dans notre vie, Jésus répond toujours par une « addition » spirituelle... !

L'absence de la vie spirituelle résulte donc de la présence du péché. Et d'ailleurs, il n'est point besoin de commettre des péchés pour être spirituellement mort, déjà notre nature pécheresse y suffit ! Cette vérité nous est révélée à partir de nos « premier parents », l'Écriture dit, en effet, que : « ... par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché ... La mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam... ! » Rom 5:12, 14. Ce dont témoigne Job, en s'écriant : « Comment d'un être souillé sortira-t-il un homme pur ? Il n'en peut sortir aucun... ! » Job 14:4. En conséquence, ce qui tient l'homme pécheur séparé de la Présence sainte de Dieu consiste donc en cet « acte dont les ordonnances nous condamnent... ! » Col 2:14. Ces ordonnances sont celles de la loi de Moïse qu'aucun homme ne peut accomplir par lui-même. Et cet « acte », non seulement nous fait connaître la loi de Dieu, mais expose, implicitement, nos péchés personnellement commis, parce que la loi sous-entend toutes les transgressions possibles de chacun de nous. En ceci peut se comprendre la question des disciples, disant à Jésus : « Qui peut donc être sauvé... ? Et auxquels Jésus, répondit : « Aux hommes cela est impossible, mais à Dieu tout est possible... ! » Matt 19:25-26. Et cela, parce que Jésus, qui nous pardonne, est le Don même de l'Amour de Dieu, de la Miséricorde divine qui triomphe du Jugement... !

Les sacrifices dans l'Ancienne Alliance avaient un temps d'expiation temporaire, d'où la nécessité de les répéter, une fois l'an, par le souverain sacrificateur dans le Lieu très saint, outre les sacrifices quotidiens du matin et du soir. Or, dit L'Écriture : « Le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices mêmes ; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés... ! » Hébr 10:4. Ces sacrifices, agréés de Dieu, étaient limités dans le temps, car le sang des animaux « couvrait » les péchés, mais ne les « ôtait » pas. Seul Jésus, en tant que Victime expiatoire, « a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice... ! » Hébr 9:26. Jésus n'a pas « recouvert », mais « effacé » nos péchés, en clouant à la croix l'acte même qui nous rappelle les lois que nous avons pu transgresser. La Bonne Nouvelle du pardon des péchés réside encore dans le fait que Jésus nous a délivrés, non seulement de nos péchés, mais, également, de la « culpabilité » même du péché ! Combien de croyants, en effet, vivent encore avec des sentiments de culpabilité qui ravivent des souvenirs douloureux et ainsi rappellent les fautes commises ! Nous n'avons donc pas de plus grand sujet d'actions de grâces que ce Pardon qui, en même temps, non seulement nous a purifiés de nos péchés, mais encore a fait disparaître la

culpabilité lancinante qui en résultait. Ainsi, la délivrance de nos sentiments de culpabilité atteste l'œuvre même accomplie en nous du pardon de nos péchés ... !

Nous avons donc reçu la grâce de la suppression de l'acte de notre condamnation, cloué à la croix par le Corps crucifié de notre Seigneur. Et ceci conduit encore plus loin notre compréhension, en ce que la Rédemption par le Sang de Jésus efface même la trace de nos péchés dans le « souvenir » de Dieu, suivant les Paroles rapportées par le prophète Jérémie, disant : « ... Je pardonnerai leurs iniquités, dit l'Eternel, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. En disant : une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne ; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître... ! » Hébr 8:12-13. Comment, dira-t-on, Dieu, qui est omniscient, peut-Il « oublier » ? Mais c'est, précisément, parce que Dieu sait toutes choses qu'Il a, de cette « faculté », le pouvoir même d'oublier parfaitement. Car Dieu n'a pas enlevé le péché pour le mettre « ailleurs », Le Sang de Son Fils l'a effacé, notre péché a disparu. Ainsi, à partir de la Rédemption, ni les anges, ni le diable, ni les rachetés eux-mêmes ne peuvent voir les péchés. Et quand bien même l'adversaire tenterait de nous les rappeler pour nous accabler, le péché ne peut nous être à nouveau imputé puisqu'il n'existe plus. Ainsi, la certitude en nous du pardon des péchés produit la paix de la conscience par l'Esprit-Saint, et cette « conscience en paix » révèle la certitude du pardon reçu en nous ! D'où, en conséquence, notre culpabilité ôtée ! Il n'est pas de mots suffisants qui puissent exprimer notre reconnaissance au sujet d'une telle œuvre de Grâce surnaturelle et éternelle... !

La Crucifixion de Jésus eut une répercussion, non seulement sur la terre parmi les hommes, mais encore dans les lieux célestes. En effet, l'effacement de l'acte condamnatoire eut pour conséquence le dépouillement des « dominations et des autorités » dont Jésus, précisément, a triomphé par la Croix : Col 2:15. Ainsi, non seulement la sentence contre nous a été annulée, mais encore « celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire, le diable, a été réduit à l'impuissance... ! » Hébr 2:14. La purification de nos péchés, a fait de nous, non seulement des enfants de Dieu, mais elle nous a donné également le discernement et la force pour « combattre contre les princes de ce monde de ténèbres et contre les esprits méchants dans les lieux célestes » Eph 6:12. Ayant donc reçu, en tant que rachetés, une telle Puissance d'En-Haut, peut-être pourrait-on s'interroger en constatant encore et toujours tant de faiblesses dans l'Eglise visible et de désordres en ce monde ? Mais la foi n'est pas un pouvoir humain en vue de dominer des situations difficiles qui, d'ailleurs, ont été annoncées. Notre vocation consiste à avoir reçu la vision intérieure et la force éclairante, par lesquelles, à l'exemple d'Abraham et de Moïse, nous attendons « la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur... ! », et apprenons à « nous montrer ferme, comme voyant Celui qui est invisible... ! » Hébr 11:10, 27. Ainsi, plus le désordre visible augmente ici-bas, et plus le racheté, animé de cette vision spirituelle, discerne l'avancement du Royaume de Dieu invisible dans l'Eglise fidèle, sachant que le « temps » de ce qui est invisible n'est pas limité à notre temps, et que la Victoire du Seigneur, précisément, remplit ce temps... !

« Mais maintenant, en Jésus-Christ, dit l'Ecriture, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ. Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions, afin de créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en détruisant par elle l'inimitié... ! » Eph 2:13-16. « Le mur de séparation » a été renversé, « la loi des ordonnances dans ses prescriptions » anéantie, « l'inimitié » détruite, « l'acte dont les ordonnances nous condamnaient » effacé... ! Autant de réalités qui nous tenaient loin de Dieu et éloignés les uns des autres. Mais en Jésus-Christ, par le Sang de Sa Croix, Dieu a réconcilié l'homme avec Dieu, mais aussi l'homme avec l'homme, non pas l'homme tel qu'il est, mais en étant « dépouillé de son vieil homme » et ayant « revêtu l'homme nouveau » Col 3:9-10. Et cela par la Vertu transformatrice de la « nouvelle naissance » opérée par la Puissance purificatrice du Sacrifice de Jésus... !